

**Ministère de l'Éducation et des Ressources humaines,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique**

COMMUNIQUE

SUMMER SCHOOL PROGRAMME 2019

Le Ministère de l'Éducation et des Ressources humaines, de L'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique tient à informer les parents que le Summer School Programme sera dispensé aux écoliers des Grades 3 et 4, durant les vacances scolaires de novembre/décembre 2019 dans les écoles suivantes :

S N	Zone 1	S N	Zone 2	S N	Zone 3	S N	Zone 4
1	Sir Edgar Laurent GS	1	Aimée Césaire GS	1	Beau Vallon GS	1	Bambous 'A' GS
2	Emmanuel Anquetil GS	2	André Bazerque GS	2	Bel Ombre GS	2	Black River GS
3	GRNW GS	3	Barkly GS	3	Cité Atlee GS	3	Candos GS
4	Pte aux Piments GS	4	Belle Mare GS	4	Rev H E Noël GS	4	La Gaulette GS
5	Pamplemousses GS	5	R C Nuckchady GS	5	N D du Mt Carmel RCA	5	Flic en Flac GS
6	Sir S Ramgoolam GS	6	Sir P Dallais GS	6	Souillac RCA	6	Allée Brillant SEN RDC
7	Surtee Soonee GS	7	Vel Govinden GS	7	SEN RDC Ferney		
8	Xavier Christian Barbe GS	8	Maingard SEN RDC	8	Rivière des Anguilles SEN RDC		
9	St Antoine RCA	9	R Gujadhur SEN RDC				
10	La Briquetterie GS	10	Moka SEN RDC				
11	Marcel Cabon GS						
12	Plaine des Papayes SEN RDC						

Ce programme de soutien académique pour les enfants fréquentant ces écoles en **Grades 3 et 4** en 2019 sera agrémenté d'activités ludiques, récréatives et artistiques. Le programme comprendra aussi une sortie éducative. Un repas chaud sera servi aux enfants.

Les activités auront lieu trois fois par semaine : les mardis, les mercredis et les jeudis de 9 heures à 15 heures. Le programme débutera le mercredi 13 novembre 2019 et prendra fin le jeudi 5 décembre 2019

Les parents des élèves des Grades 3 et 4 des établissements sus-mentionnés sont priés de prendre contact avec le maître d'école de l'établissement que fréquente leur enfant, afin de compléter les formalités d'enregistrement, comme suit :

- **le 23 octobre entre 9 heures et 15 heures**
- **le 24 octobre entre 9 heures et 15 heures**
- **le 25 octobre entre 9 heures et midi.**

Les parents, ayant un enfant voyageant par autobus, peuvent faire une demande auprès du maître d'école pour obtenir un « Free Travel Certificate ».

**Ministère de l'Éducation et des Ressources humaines,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique**

Date: ce mardi 15 octobre 2019